

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit **tesa 60151**

· Code du produit 60151-00000-00

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Matériau de revêtement
Couche passivante
Produit intermédiaire

· 1.3 Producteur/fournisseur :

tesa SE
Hugo-Kirchberg-Str. 1
D-22848 Norderstedt
Allemagne

Tel.: +49-40-88899-101

tesa tape Schweiz AG
Grossmattstrasse 9
CH-8902 Urdorf
Tel.: 044 560 01 00
Email: tesa-schweiz@tesa.com

· Service chargé des renseignements

:

tesa SE, Affaires réglementaires
SDS@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-6954

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Deutschland:
Giftinformationszentrum-Nord (GIZ-Nord)
Pharmakologisch-toxikologisches Servicezentrum im Zentrum Pharmakologie und
Toxikologie der Universitätsmedizin Göttingen,
Georg-August-Universität, Göttingen
Tel: 0551/19240 (24-Stunden erreichbar)
Tel: 0551/383180 (für medizinisches Fachpersonal)Oesterreich, Wien (Vienna):
Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre)
Allgemeines Krankenhaus Waehringer Geurtel 18-20, Vienna 1090
Telephone: +43 1 40 400 2222
Fax: +43 1 40 400 4225
E-mail: viz@meduniwien.ac.at
Web site: www.giftinfo.orgSchweiz, Zurich:
Centre Suisse d'Information Toxicologique
(Swiss Toxicological Information Centre)
Freiestrasse 16, CH-8032 Zurich
Telephone: +41 44 251 66 66
Emergency telephone: +41 44 251 51 51 (145 from within Switzerland and
Liechtenstein)
Fax: +41 44 252 88 33
E-mail: info@toxi.ch
Web site: http://www.toxi.chLa Suisse. Centre toxicologique : Numéro de cas d'urgence (la Suisse) : 145 De
l'étranger : + 41 44 251 51 51Reception Headquarters
tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, 22848 Norderstedt, Germany
Phone: +49 40 88899 2667 (Mon.-Thurs. 07:00-18:00h, Fr. 07:00-15:00h)

(suite page 2)

CH-F

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.


 Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS02 GHS07

- Mention d'avertissement

Danger

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
- Mentions de danger

 2-propanol
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers

Le produit ne contient pas de composés halogénés liés organiquement pouvant être élués et pouvant entraîner une augmentation de la valeur AOX dans le cadre de l'analyse des eaux usées.

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

(suite page 3)

CH-F

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 2)

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

· **Description :** Mélange de solvants avec additifs.
Mélange d'isopropanol et d'un silane
Gemisch aus Isopropanol und einem Silan

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 67-63-0	2-propanol	 Flam. Liq. 2, H225	<100%
EINECS: 200-661-7		 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	

· SVHC

Exempt de substances SVHC ou < 0,1

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

sans objet

· **Indications complémentaires :** Pour le libellé des mentions de danger citées, voir section 16.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **après contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes en écartant bien les paupières. Consulter un médecin si les troubles persistent.

· **après ingestion :** Consulter un médecin si les troubles persistent

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Peut provoquer somnolence / vertiges.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:** CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre un incendie plus important avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau à grand débit.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, il peut être libéré
Oxydes d'azote (NO_x)
Dans certaines conditions d'incendie, des traces d'autres substances toxiques ne sont pas à exclure.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Empêcher l'accès de personnes non protégées.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 3)

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement



Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les fosses et les caves.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, kieselguhr, liant acide, liant universel, sciure).
Éliminer le matériau contaminé comme un déchet conformément à la section 13.
Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter le dégagement d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'écart de toute flamme et de source d'étincelles - ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne manipuler qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage :

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Conserver dans un endroit frais.

· Indications concernant le stockage commun :

void
void

· Autres indications sur les conditions de stockage :

Conserver le récipient bien fermé.
Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.
Ne stocker qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions
Le stockage de liquides inflammables doit respecter les lois internationales et nationales!

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

67-63-0 2-propanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1000 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m ³ , 200 ppm B SSc;
--------------	---

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 4)

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:	
67-63-0 2-propanol	
BAT (Suisse)	25 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton
	25 mg/l Substrat d'examen: Sang complet Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton

· **Indications complémentaires :** Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Après l'accomplissement des travaux et avant les pauses, laver toujours les mains. Eviter tout contact avec les yeux

· **Protection respiratoire :**

filter A



En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains :**



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Gants de protection en nitrile

Utiliser des gants résistants aux solvants.

L'adéquation et la résistance d'un gant dépendent des conditions d'utilisation, telles que la fréquence et la durée du contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur et la forme du gant. En principe, il convient de demander les informations nécessaires au fabricant de gants. Les gants contaminés ou endommagés doivent être remplacés immédiatement.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact doit être demandé au fabricant de gants de protection et respecté.

· **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.



Lunettes de protection.

(suite page 6)

CH-F

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur :	Selon la désignation du produit.
· Odeur :	caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	82 °C
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	2 Vol %
· supérieure :	12 Vol %
· Point d'éclair :	13 °C
· Température d'inflammation :	425 °C
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· dynamique :	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau :	non ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	48 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,80685 g/cm ³
	non déterminée
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme :	liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, lors de l'utilisation, formation possible d' un mélange vapeur-air explosif.
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	90,0 %
· eau :	9,5 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles

	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs très inflammables.
· Matières solides inflammables	néant

(suite page 7)

CH-F

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 6)

· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.2 Stabilité chimique	
· Décomposition thermique / conditions à éviter :	Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue
· 10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.5 Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.6 Produits de décomposition dangereux:	Aucun produit de décomposition dangereux connu.

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008	
· Toxicité aiguë :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· des yeux :	Provoque une sévère irritation des yeux.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
· 11.2 Informations sur les autres dangers	

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité	
· Toxicité aquatique :	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.2 Persistance et dégradabilité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.4 Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	
· PBT:	Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 7)

- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien** Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques :**
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE :** libre de métaux lourds (Pb, Cd, Hg, Cr6+)
Exempt de polybromobiphényles (PBBs) et de polybromodiphényléthers (PBDEs) conformément à la directive RoHS.
- **Indications générales :** Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- **Information supplémentaire sur la numéro des déchets:** L'élimination doit être effectuée dans le respect des prescriptions légales, après consultation des autorités locales compétentes et de l'entreprise d'élimination, dans une installation appropriée et agréée à cet effet. L'attribution d'un numéro de code de déchet doit être effectuée conformément à la directive européenne 2000/532/CE en liaison avec la directive 75/442/CEE, de manière spécifique à la branche et en accord avec l'entreprise régionale d'élimination des déchets.
- **Emballages non nettoyés :** Void
- **Recommandation :** Elimination des déchets relative aux prescriptions légales.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|---|
| · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
· ADR, IMDG, IATA | UN1219 |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR
· IMDG, IATA | ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)
ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL) |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR
<div style="text-align: center; margin: 10px 0;">  </div> · Classe | 3 (F1) Liquides inflammables. |

(suite page 9)

CH-F

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 8)

· Étiquette	3
· IMDG, IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler :	3
· No EMS :	F-E,S-D
· Stowage Category	B
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1219 ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· **Directive 2012/18/UE**
· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I**
· **Catégorie SEVESO**

Aucun des composants n'est compris.
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 31 (remplace la version 30)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa 60151

(suite de la page 9)

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 5.000 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 50.000 t
- **Prescriptions nationales :**
- **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- **Règlement en cas d'incident :** Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.
- **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
NK	90,0
- **VOC (Schweiz)** 90,00 %
- **VOC (CE)** 90,00 %
- **VOCV (CH)** 90,00 %
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes** H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Service établissant la fiche technique :** tesa SE, Corporate Regulatory Affairs
- **Contact :** tesa SE, Corporate Regulatory Affairs, Email: SDS@tesa.com, Tel.: +4940-88899-0
- **Acronymes et abréviations:** RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**